



Département du Nord
COMMUNE DE MARLY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18 octobre 2022

Date de convocation

12 OCTOBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le 18 octobre 2022 à 18 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Date d'affichage

12 OCTOBRE 2022

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{er} adjointe – Serge MOREAU, Isabelle DUPONT, Patrick LEMAIRE, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET Adjointes – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Hélène MARTIN, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Florence ANDERLIN, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, Conseillers Municipaux délégués – Serge LEKADIR, Marie-Thérèse HOUREZ, Virginie MELKI-TETTINI, Christian CHATELAIN, Thérèse ZAOUI, Valérie CAPELLE, conseillers municipaux.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Arrivée de Christian HANQUET à 18h30.

Présents.....29
Votants.....33

Étaient Absents excusés :

Assia COSTANZO, adjointe au Maire, avait donné procuration à Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} Adjointe au Maire.
Maria CORDONNIER, conseillère municipale, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.
Yves FLOQUET, Adjoint au Maire, avait donné procuration à Serge MOREAU, Adjoint au Maire.
Christian HANQUET, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Thomas JORIEUX, Adjoint au Maire.
Bernard EVRARD, conseiller municipal, avait donné procuration à Serge LEKADIR, conseiller municipal.

N° DEL-22-67

Objet

**Constitution de la
Commission
d'Appel d'Offres.**

Secrétaire de séance : Laurence MOREL

COMMUNE DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 octobre 2022

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique;

Vu le décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire de Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération 2252 du 19 juillet 2022 portant règlement intérieur de la Commande Publique ;

Vu l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité d'évolution de la représentation au sein de la Commission d'Appel d'Offres ;

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- De ne pas procéder au scrutin secret,
- D'adopter la composition suivante pour la Commission d'Appel d'Offres :

| Membres titulaires | Membres suppléants |
|----------------------|--------------------|
| Serge MOREAU | Christian HANQUET |
| Céline PLATEEL-THUIN | Thomas JORIEUX |
| Jean-Yves NAVA | Jeanne-Marie BINOT |
| Yves FLOQUET | Assia COSTANZO |
| Valérie CAPELLE | Serge LEKADIR |

le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

-ADOPTÉ la proposition.

La secrétaire
Laurence MOREL



Le Maire
Jean-Noël VERFAILLIE



affichée le

Transmis en sous-préfecture le

Document exécutoire à compter du